



Travaux Massalia : télétravail subi, budget restauration payé mais non versé !

04-09-2025 – IL – DOGSE

La **CFE-CGC Orange** dénonce une nouvelle fois les conséquences néfastes des décisions unilatérales de la Direction. Aujourd'hui, les **travaux des parkings Massalia** obligent de nombreux salariés à **télétravailler de manière imposée**, faute de places disponibles pour se rendre sur site.

Et pourtant...

Chaque jour travaillé donne droit à un budget restauration (2,26 % de la masse salariale versée par l'entreprise).
En clair : **que vous soyez sur site ou en télétravail, vous devez bénéficier d'une subvention repas.**

Or, le **CNR (Comité National de la Restauration)** refuse toujours de reconnaître le télétravail occasionnel comme ouvrant droit à ce budget. Résultat :

- Pas de tickets resto,
- Pas de subvention,
- **Un budget restauration confisqué aux salariés !**

Un exemple concret :

Avec une subvention de 7,18 € par jour travaillé, cela représente **1 493 € par an** pour 208 jours travaillés.
Une somme qui devrait revenir à **chaque salarié**, et non rester dans les caisses de l'entreprise.

Ce que nous demandons :

- ▶ L'attribution de **Titres Restaurant** pour chaque jour travaillé, y compris en télétravail occasionnel.
- ▶ La reconnaissance du droit à la restauration, quelle que soit la situation imposée aux salariés (travaux, fermetures de site, etc.).
- ▶ La fin d'un système opaque où les économies faites par l'entreprise se font toujours au détriment de notre pouvoir d'achat.

**La CFE-CGC Orange agit pour que vos droits soient respectés.
Parce que télétravail imposé = perte de pouvoir d'achat**

